

INFORMATIONS

Ce qu'il faut savoir sur la collecte

Les ordures ménagères

Pour les communes de BRIARE, GIEN, MONTCRESSON et OUZOUEUR SUR TREZEE les collectes des vendredis 25 décembre 2020 et 1^{er} janvier 2021 seront décalées au lendemain soit, les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

Quelques règles importantes :

- Sortir les déchets la veille au soir du jour de collecte ou avant midi pour les collectes de l'après-midi
- Les sacs ou bacs doivent être largement visibles (même de nuit)
- Attention aux véhicules qui parfois, en des endroits souvent connus, gênent de façon répéter le passage de la benne.
- Il n'y a que 3 jours dans l'année où les déchets ne sont pas collectés : le 1^{er} janvier (Jour de l'an), le 1^{er} Mai (Fête du travail) et le 25 décembre (Noël). Des rattrapages sont prévus, le SMICTOM communique sur les dates dans la presse, sur son site internet, sa page Facebook, via illiwap et auprès des mairies.

La collecte sélective



Quelques règles importantes concernant les sacs jaunes :

- Sortir les sacs jaunes la veille au soir du jour de collecte ou avant midi pour les collectes de l'après-midi
- Les sacs jaunes ne doivent pas servir à autre chose que pour le tri des emballages
- La liste des points d'apport volontaire pour trier est disponible sur le site internet du SMICTOM en suivant le lien suivant :

<https://www.smictom-gien.com/jour-de-collecte/>

- Ne pas jeter de déchets potentiellement contaminés par le virus du COVID-19 (masques, gants, lingettes...) dans les contenants de tri pour éviter tous risques de contamination. Ces déchets particuliers sont à enfermer soigneusement dans des sacs d'ordures ménagères.

Les déchèteries

Les déchèteries seront ouvertes uniquement de 9h00 à 12h00 les jeudis 24 décembre et 31 décembre 2020. Elles seront fermées l'après-midi.

Toutes les déchèteries seront exceptionnellement fermées les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

Rappel :

Ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermé le dimanche.

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers. Il est limité aux véhicules et camionnettes de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

Pour les professionnels, l'accès à la déchèterie est payant.

Les encombrants

Dates de collecte pour 2021

Phase 1 :

| Communes | Date de ramassage |
|----------------------|-------------------|
| ADON | 09/03/2021 |
| AILLANT SUR MILLERON | 09/03/2021 |
| AUTRY LE CHATEL | 17/03/2021 |
| BATILLY EN PUISAYE | 08/03/2021 |
| BEAULIEU SUR LOIRE | 05/03/2021 |
| BONNY SUR LOIRE | 05/03/2021 |
| BRETEAU | 08/03/2021 |
| BRIARE | 01/03/2021 |
| CERNOY EN BERRY | 17/03/2021 |
| CHAMPOULET | 08/03/2021 |
| CHATILLON COLIGNY | 11/03/2021 |
| CHATILLON SUR LOIRE | 17/03/2021 |
| CORTRAT | 15/03/2021 |
| DAMMARIE EN PUISAYE | 08/03/2021 |
| DAMMARIE SUR LOING | 09/03/2021 |
| ESCRIGNELLES | 08/03/2021 |
| FAVERELLES | 08/03/2021 |
| FEINS EN GATINAIS | 08/03/2021 |
| LA BUSSIERE | 09/03/2021 |

| | |
|---------------------------|------------|
| LA CHAPELLE SUR AVEYRON | 10/03/2021 |
| LE CHARME | 09/03/2021 |
| MONTBOUY | 15/03/2021 |
| MONTCRESSON | 15/03/2021 |
| NOGENT SUR VERNISSON | 15/03/2021 |
| OUSSON SUR LOIRE | 04/03/2021 |
| OUZOUEUR SUR TREZEE | 08/03/2021 |
| PIERREFITTE ES BOIS | 17/03/2021 |
| PRESSIGNY LES PINS | 15/03/2021 |
| SAINT FIRMIN SUR LOIRE | 17/03/2021 |
| SAINT MAURICE SUR AVEYRON | 10/03/2021 |
| SAINTE GENEVIEVE DES BOIS | 11/03/2021 |
| THOU | 08/03/2021 |

Phase 2 :

| Communes | Date de ramassage |
|-------------------------|-------------------------|
| ARRABLOY | 04/06/2021 |
| BOISMORAND | 10/06/2021 |
| COULLONS | 07/06/2021 |
| GIEN | à partir du 31/05/2021* |
| LANGESSE | 10/06/2021 |
| LE MOULINET SUR SOLIN | 10/06/2021 |
| LES CHOUX | 10/06/2021 |
| NEVOY | 10/06/2021 |
| POILLY LEZ GIEN | 07/06/2021 |
| SAINT BRISSON SUR LOIRE | 09/06/2021 |
| SAINT GONDON | 07/06/2021 |
| SAINT MARTIN SUR OCRE | 09/06/2021 |

*La collecte des encombrants sur Gien se déroulera par secteur géographique.

Rappel :

- Les usagers doivent s'inscrire auprès de leur Mairie (sauf pour les villes de BRIARE et de GIEN)

- La benne n'est pas habilitée à pénétrer dans les cours de fermes ou autres lieux privés. Pour être collectés, les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage et à l'endroit habituel de dépôt des ordures ménagères.
- Il est interdit de ressortir des encombrants après le passage du camion

♦ Qu'est-ce que les encombrants ?

Déchets qui par leurs dimensions, leurs poids (avoisinant 100 kg) ou leurs mesures ne peuvent être chargés dans une benne à ordures ménagères. Ces objets sont inertes et peuvent être soulevés sans effort particulier par 2 ripeurs. Le volume et les dimensions doivent être compatibles à celles de la benne.

Déchets encombrants acceptés

- Sommier
- Vieilles ferrailles
- Appareils sanitaires
- Résidus ménagers de menuiserie
 - Carrelage
 - Matériel de plomberie
- Gravats (à mettre dans des sacs prévus à cet effet, 30 kg maximum)
 - Débris
 - Déblais provenant des menus travaux de bricolage
 - Éléments mobiliers
- Vitres et glaces (débris à mettre en évidence et ne dépassant pas 1m50)

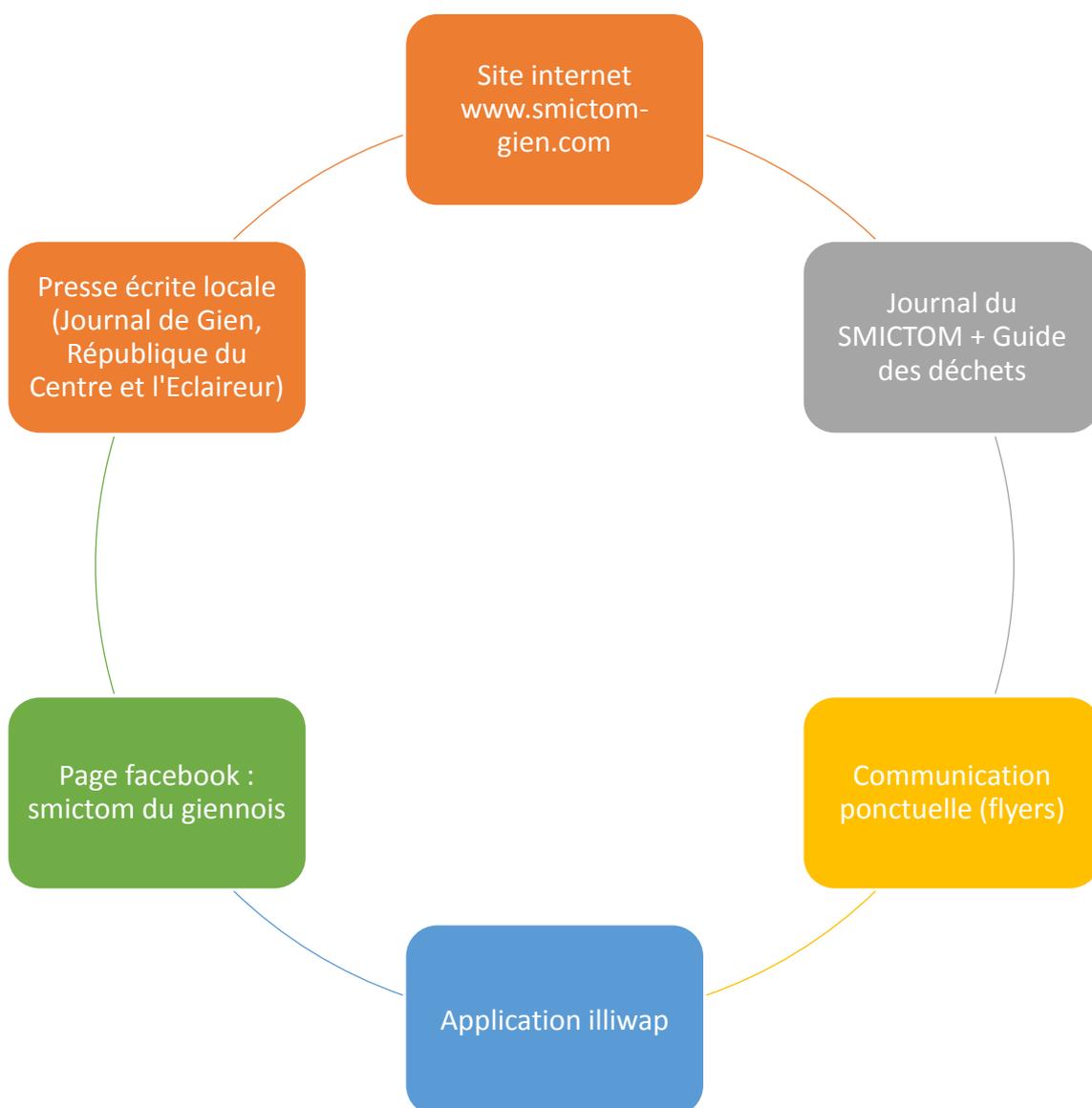
Déchets encombrants non-acceptés

- Déchets industriels spéciaux
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Déchets contaminés au sens de la réglementation sanitaire, provenant des hôpitaux ou cliniques
 - Déchets issus des abattoirs
 - Carcasses ou pièces détachées de voiture
 - Déchets dangereux des ménages
 - Phytosanitaires
- Déchets toxiques, explosifs, radioactifs ou inflammables
 - Pneumatiques
 - Batteries
 - Plaques de fibrociment

La communication autour de la collecte

Le SMICTOM du Giennois relaye les informations essentielles auprès des Mairies et des Communautés de communes.

Envers ses administrés, Le SMICTOM du Giennois dispose de plusieurs supports de communication.



Illiwap : Une application qui vous alerte

Par cette application, vous recevez en temps réel de nombreuses informations sur la collecte tels que les jours de rattrapage, les jours de collecte des encombrants, les incidents de collecte (panne, voies impraticables, neige...), canicule et diverses informations ou rappel sur le tri.

Cette application **est entièrement gratuite**, sans publicité, et avec le respect de la vie privée.

Dès qu'un message est diffusé, une icône représentant un petit « porc épic vert » apparaît. Il suffit de cliquer dessus pour le lire.

Chargement de l'application :

- 1- Télécharger l'application via les stores (Apple ou Android uniquement)
- 2- Rechercher ensuite SMICTOM du Giennois dans la barre de recherche



- 3- Appuyer sur « suivre » et vous recevrez toutes les informations

En cas de difficulté lors du chargement de l'application, nous contacter. Nous sommes à votre service.